



COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre du mois de janvier à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal de la commune de MAGRIE s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
M. COMBIS Didier, Maire.*

Date de la convocation du Conseil municipal : 20 janvier 2022.

Nombre de conseillers :

- ◇ *en exercice* : 15
- ◇ *présents* : 14
- ◇ *votants* : 15

Présents : COMBIS Didier, JEANFREU Christiane, BOUSSIEUX Philippe, CAMPS Delphine, CANCIAN Pierre, MARTINEZ Jean-Claude, BELOTTI Magali, BASTIDE Patrick, SPERANDIO Marc, FRAICHE Jean Pierre, TAILHAN Isabelle, PERTUISET Jean François, ALARD Bruno, MALET Thierry.

Absente excusée : VIEU Virginie (a donné procuration à M. COMBIS Didier.)

Secrétaire de séance : CAMPS Delphine.

Résiliation du bail de location de terrain nu avec l'entreprise JUMELLE Tommy :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** du fait que le bail de location peut être dénoncé au plus tard au 2 février 2022 ;
- **DÉCIDE DE PROCÉDER à la résiliation du contrat de location de terrain nu avec l'entreprise JUMELLE Tommy** (RCS de Carcassonne sous le numéro 431330869), demeurant 2, avenue de Limoux 11 300 TOURRIELLES, exerçant son activité à l'adresse ZI de la Plaine 11 300 CURNANEL ; **à compter du 2 Mai 2022** ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- **PRÉCISE** que la délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

- 15 pour
- 0 contre
- 0 abstentions

Affiché le 28 janvier 2022

Le Maire,

Didier COMBIS

